



Madame, Monsieur

Le samedi soir, 16 octobre 2004 a eu lieu dans la halle «Steeltec» à Emmenbrücke la **cérémonie des prix des «Big Brother Awards» Suisse.**

Dans ce communiqué nous vous présentons le vainqueur de ces prix satiriques.

Veillez bien noter l'embargo, fixé au samedi soir, 16. octobre 2004, 21h30 !

Avec nos meilleures salutations!

Catherine Weber und Christoph Müller
(pour le comité d'organisation)

EMBARGO: Samedi, 16 octobre 2004, 21h30

Communiqué de presse du 16 octobre 2004 (5f-PRE)

**** Cinquième édition des «Big Brother Awards» Suisse**

**** LES VAINQUEURS:**

- **CdC Hansruedi Fehrlin, Forces Aériennes Suisse** (Award Etat)
- **santésuisse, Soleure** (Award Business)
- **Police municipale de Zurich** (Award Lieu de travail)
- **Josef Leu, Conseiller national pdc/LU** (Award Oeuvre)
- **Daniele Jenni et Beat Schaub** (Award Winkelried)

Cérémonie des prix des «Big Brother Awards» Suisse

Lors d'une cérémonie solennelle dans l'impressionnante halle de «Steeltec» à Emmenbrücke près de Lucerne, les vainqueurs de la cinquième édition des «Big Brother Awards» Suisse ont été présentés au public le samedi soir, 16 octobre 2004. Ces **prix satiriques que personne ne souhaite** sont attribués chaque année afin de récompenser les pires violations des règles de la protection des données. Les «Big Brother Awards» sont une action internationale coordonnée. **En Suisse, l'attribution des prix a eu lieu pour la cinquième fois.**

Trois trophées en béton ont été remis aux plus grands fouineurs dans les catégories «Etat», «Business» et «Lieu de travail». Ensuite, un Award «Oeuvre» a couronné un long travail acharné en faveur de l'espionnage. Parallèlement à ces quatre prix négatifs, l'Award «Winkelried» a récompensé un engagement exemplaire ***contre* la surveillance et le contrôle.**

Les nominations des candidats émanaient du public. **Jusqu'à fin août, plus de 100 propositions pour des prix fouineurs avaient été déposées.** Après examen par le comité d'organisation, 52 candidats et candidates **ont été soumis à un jury indépendant.** Celui-ci était composé de 13 personnes qui, au sein de différentes organisations ou institutions, se sont engagées contre la surveillance et le contrôle des individus (voir:

<http://www.bigbrotherawards.ch/2004/nomination/jury>)

Une liste complète des candidatures comportant les faits reprochés ainsi que des informations supplémentaires et des sources se trouve ici:

<http://www.bigbrotherawards.ch/2004/nomination/nominees/>

Après les cérémonies de Zurich (2000, 2001), de Winterthur (2002) et de Berne (2004), la remise des prix a eu lieu cette fois **pour la première fois en Suisse centrale**, dans le cadre du nouveau festival «pulp» (15-17 octobre) – pour de plus amples informations, veuillez consulter <http://www.pulpnet.ch>.

Samedi dans la matinée, un «**Caméra Sight Seeing**» a eu lieu à Lucerne. Dans l'après-midi, **une conférence internationale et un débat** ont été consacrés au thème de la surveillance et du contrôle (voir: <http://www.bigbrotherawards.ch/2004/event>).

La cérémonie, composée de façon amusante par le metteur en scène lucernois Dieter Ockenfels, a été animée par l'acteur Ernst Jenni, qui a présenté **à travers des éloges souvent cyniques**, les candidatures les mieux placées (*Des extraits de la laudatio seront bientôt disponibles sur l'Internet, en allemand*). En lieu et place des vainqueurs absents, qui avaient pourtant été invités à la cérémonie, **l'acteur Daniel Kasztura s'est fait remettre les jolis trophées en béton.** La cérémonie, accompagnée par le groupe musical bernois «Super-Tops», a été complétée **par des mises au point par la télévision privée «Tele G»** (Guido Henseler).

Au cours de la cérémonie des prix, les organisateurs ont mentionné **que la phase de nomination pour les «Big Brother Awards 2005» était dès lors ouverte** (*formulaire disponible sur Internet*).

LES VAINQUEURS

Des informations sur les vainqueurs se trouvent sur Internet (en indiquant le numéro de la candidature): <http://www.bigbrotherawards.ch/2004/nomination/nominees/>

Plus de la moitié des candidats (28) ont essayé de décrocher un **Award «Etat»**. Le 1er prix de cette catégorie est revenu **au chef des Forces aériennes suisses, le Commandant de corps HANSRUEDI FEHLIN**, pour l'utilisation des drones de reconnaissance «ADS 95 Ranger» (nomination no. 3130). Ainsi le DDPS a enchaîné ses exploits des années précédentes: en 2000, le DDPS avait obtenu un prix fouineur grâce à son dispositif d'écoute par satellite «SATOS-3» (aujourd'hui «ONYX»), et l'année dernière, le Conseiller fédéral Samuel Schmid, s'était vu attribuer un trophée pour le questionnaire que doivent remplir les nouvelles recrues.

Le prix de la catégorie «Etat» a été de nouveau très convoité: Au deuxième rang figurent le conseiller fédéral **CHRISTOPH BLOCHER** (udc) ainsi que l'ex-conseillère fédérale **RUTH METZLER** (pdc) pour leurs efforts en vue du durcissement de la Loi sur l'asile (no. 3477).

La COUR SUPRÊME DU CANTON DE BERNE occupe le troisième rang pour avoir utilisé des données «Cumulus» de la Migros pour une recherche par quadrillage (no. 3549).

Douze candidats ont essayé de décrocher le prix de la catégorie «**Business**». Le vainqueur de cette catégorie est **SANTESUISSE**, l'association des assureurs-maladie suisses, qui a brillé par son système tarifaire «Tarmed» (no. 1017). Dans le cadre de ce système de tarification unique, toutes les factures médicales comportent depuis le 1er janvier 2004 un code détaillé qui permet aux assurances-maladie d'avoir accès à des données particulièrement sensibles des patients. Depuis plusieurs années, le système «Tarmed» fait l'objet de la critique des préposés à la protection des données qui mettent en garde contre la création d'un patient «transparent».

La «jeune pousse» **MAILPROFILER AG**, très innovatrice, a été louée pour son système permettant d'envoyer des e-mails «fouineurs» (no. 3482). Grâce à ce système, l'entreprise peut obtenir des informations sur le comportement de ses clients sans que ces derniers ne s'en rendent compte.

Mais le jury a également reconnu les efforts de **la compagnie AWZ SA**, spécialisée dans la vente d'adresses qui, selon ses propres indications, dispose de plus de 4.5 millions d'adresses privées pour la seule Suisse (cela correspond à 1.25 adresses par ménage). Les adresses sont structurées selon 50 caractéristiques – en effet, les données personnelles font l'objet d'un commerce de plus en plus lucratif (no. 3568).

L'Association suisse de football ASF (no. 2044), **Zurich Financial Services** (no. 3464) et **Khamsin Security GmbH** (no. 3481) ont manqué de justesse une mention élogieuse.

Un **Award «Lieu de travail**», qui récompense des employeurs particulièrement curieux à l'égard de leurs collaborateurs, a été attribué pour la première fois cette année. Le meilleur des huit candidats de cette catégorie est la **POLICE MUNICIPALE DE ZURICH**: le commandement avait surveillé, au cours de l'été 2003, le courrier électronique de nombreux collaborateurs sans les en informer (no. 3425).

Au deuxième rang figurent les **SERVICES INFORMATIQUES DU CANTON DE ST-GALL** avec leurs «instructions concernant l'utilisation de l'informatique au sein de l'administration cantonale». Dans ce règlement, ils stipulent que les activités Internet des collaborateurs peuvent être surveillées et analysées de façon personnalisée par les instances supérieures – même sans soupçon d'activité illégale (no. 3115).

L'entreprise **PICKPAY SA** a également été louée pour ses efforts: Dans le cadre de dossiers de candidature, elle n'a pas hésité à poser des questions personnelles peu appropriées concernant l'état de santé, le casier judiciaire ou encore la situation matérielle des candidats (no. 3439). Les questionnaires des grands distributeurs **COOP** et **MIGROS** comportent par ailleurs des questions similaires. Les trois entreprises ont dit vouloir revoir cette pratique.

Avec un **Award «Oeuvre**» pour un fouineur particulièrement obstiné a été récompensé cette année l'agriculteur et conseiller national **JOSEF LEU** (pdc) (no. 3577). En tant que parlementaire, il s'engage depuis 1991 pour le renforcement de la police et de l'armée. Dans ce but, il exige entre autres la création d'une «Police fédérale de sécurité», la révision de la Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) ainsi que l'élargissement des possibilités de surveillance préventive.

Le Fribourgeois **JEAN-LUC VEZ** (pdc) (no. 2994), directeur de l'Office fédéral de la police (OFP/Fedpol, anciennement Police fédérale), a été relégué au deuxième rang. Il s'engage également pour un durcissement de la LMSI ainsi que pour l'intensification de la collaboration avec les polices et les services secrets de l'Union européenne et des Etats-Unis.

Contrairement à ces quatre prix négatifs, **l'Award «Winkelried**» est remis à une personne qui s'est engagée de manière exemplaire **contre** la surveillance et le contrôle. Dans cette seule catégorie positive, le public a pu choisir cette année parmi deux candidats:

L'avocat bernois **DANIELE JENNI** (no. 3544) assure entre autres la défense juridique d'«asociaux» que la Police municipale bernoise expulse régulièrement du centre-ville. Pour Jenni, cette pratique constitue une violation flagrante du droit fondamental à la liberté de réunion. Dans un autre cas, Jenni a porté plainte, avec 37 autres personnes, contre la Police cantonale grisonne. Cette dernière avait fiché, en janvier 2004, plus de 1000 manifestants qui s'étaient rendus à Lanquart, et a transmis les données recueillies à la Police fédérale – contrairement à ce qu'elle prétendait

BEAT SCHAUB (no. 3479) est médecin à Binningen/BL. Il s'oppose de façon véhémente au nouveau système de tarification «Tarmed» (voir ci-dessus) en démontrant qu'il n'existe aucune base légale pour le règlement imposé par les caisses-maladie. Pour que le secret médical soit préservé, les données patient ne doivent être transmises qu'après avoir été rendues anonymes. Par conséquent, Schaub demande la suppression instantanée de toutes les données personnelles, collectées dans le cadre de «Tarmed».

Lors de la cérémonie, le public a désigné ... comme vainqueur du **prix «Winkelried 2004»**.
[Le nom du gagnant n'est pas encore connu...]

Liste d'honneurs

Parmi les vainqueurs des «Big Brother Awards» suisses des dernières années, on trouve entre autres les entreprises Swisscom, Hoffmann-LaRoche, SWICA, Orange et Q-Sys, ainsi que le Conseiller fédéral Samuel Schmid, la Police cantonale zurichoise, la Conférence des commandants de police cantonaux ou encore le mystérieux «Club de Berne». Vous trouverez une liste d'horreurs dans notre «**Hall of Shame**»: <<http://www.bigbrotherawards.ch/diverses/hallofshame>>

Une action internationale coordonnée

Les «Big Brother Awards» Suisse s'inscrivent dans une action internationale coordonnée. Les premiers «Big Brother Awards» ont été attribués en 1998 en Grande-Bretagne par l'organisation «Privacy International». Depuis, plus de 40 cérémonies similaires ont eu lieu dans 16 pays dont les Etats-Unis, la France, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, la Hongrie, les Pays-Bas, le Japon, la Finlande, le Danemark, ou encore l'Australie et la Nouvelle-Zélande. D'autres attributions de prix sont en cours de préparation (voir: <http://www.bigbrotherawards.org>).

Organisation

La remise des «Big Brother Awards» Suisse a été organisée cette année par le «Swiss Internet User Group SIUG», les «Archives de l'Etat Fouineur Suisse» et «//syndikat – le syndicat online», en collaboration avec «pulp – plattform für digitale kultur» et «zusammenstoss», Lucerne. L'action a été soutenue par le centre culturel «Rote Fabrik» à Zurich, l'association «trash.net», les syndicats comedia et GBI, et le Préposé à la protection des données de la Ville de Zurich. Les partenaires médiatiques sont «Le Courrier» et la «WOZ Die Wochenzeitung».

Informations et photos de presse: <<http://www.bigbrotherawards.ch>>

Contact:

info@bigbrotherawards.ch — <http://www.bigbrotherawards.ch>

- Pour des questions au sujet des «Big Brother Awards» en général: 079-655 46 84
(Thomas Bader, Catherine Weber, Daniel Boos)
- Pour des questions au sujet de l'Award «Lieu de travail»: 076-520.16.26 (de 9 à 22 heures)
- Pour des questions au sujet de «pulp»: 041-360.93.77 (Christine Weber)